

# Le groupe de travail « Hydraulique » organisé dans le cadre de la concertation continue sur le projet de contournement autoroutier d'Arles est composé des acteurs invités suivants :

- DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DDTM des Bouches-du-Rhône
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- CEREMA
- CCI Territoriale du Pays d'Arles
- Communauté d'Agglomération ACCM
- Sous-Préfecture d'Arles
- Ville d'Arles
- Ville de Saint-Martin-de-Crau
- GPMM
- Egis
- Service Navigation Rhône-Saône (CEEP) CEN PACA
- Compagnie Nationale du Rhône
- SAFER
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Syndicat Mixte de Gestion des ASA
- ASCO de Dessèchement des Marais d'Arles
- ASCO des Vidanges Corrège Camargue Major
- ASA Rageyrol de Vergière
- ASA Irrigation du Mas de Vert
- Agence Française de Biodiversité –DIR PACA-Corse
- ASCO de la Roubine de la Triquette
- ASA Assainissement du Bassin de la Chapelette
- SNCF Réseau
- Comité communal de concertation de SMC
- Agir pour la Crau / FNE 13
- ASA Assainissement du Centre-Crau
- ASCO du Canal de Langlade
- ASA Irrigation du Petit Plan du Bourg
- ASCO Arrosants de la Crau
- SYMCRAU
- SYMADREM
- Canal de Crau
- Canal du Vigueirat
- CIQ de la Roquette
- CIQ de Trinquetaille
- CIQ Cavalerie - Saint Julien – Réattu
- CIQ de l'Hauture
- CIQ de Pont de Crau
- CIQ Tête de Camargue
- CIV de Raphèle
- CIQ Centre-ville
- Cité des relogements
- Association des habitants du Plan du Bourg
- Association Sud Semestre Plan du Bourg
- Association pour le contournement autoroutier d'Arles maintenant
- Conseil de développement du Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
- ACEN Arles Camargue Environnement Nature
- Collectif des riverains de Pont de Crau
- Comité Foin de Crau
- Agence française de biodiversité DIR PACA Corse
- Syndicat des riziculteurs